

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

ÉNERGIE ET ÉCOLOGIE : L'EFFICACITÉ POUR DEVOIR !

Le 20 janvier 1961, John Fitzgerald Kennedy prononçait les mots suivants : « nous ne pourrons pas tout faire dans les cent premiers jours. Ni dans les mille premiers jours, ni pendant toute la durée de notre mandat, ni même peut-être pendant toute notre vie sur cette planète. Mais commençons ! ».

La formule est toute trouvée pour « planter le décor » alors que le cumul des crises, sociétales, environnementales ou internationales, nous amène à repenser nos modes de vie. Rien de moins. De ce constat découle la question, devenue centrale, de la nécessaire transition écologique et énergétique, avec sa longue traîne faite de doutes, d'envies, parfois de croyances établies ; voire pire pour les plus sceptiques ou les plus pessimistes.

Avec aussi, son lot de questions. C'est bien naturel car un tel enjeu a de quoi donner le vertige. Mais un vertige maîtrisable si nous croyons en ce triptyque basé sur une action publique claire, ambitieuse et réaliste ; sur notre capacité à agir collectivement et sur l'innovation.

L'innovation, arrêtons-nous sur ce mot qui devrait davantage nous aider à trouver des solutions qu'un jet de sauce tomate sur un tableau de Van Gogh. Sur la dernière décennie, nous avons vu l'apport de la science et de la technologie à la cause environnementale. Application récente, le 10 novembre, des taxis volants (hélicoptères à batteries électriques) décollaient de notre département, livrant le témoignage concret qu'une aviation plus propre et moins bruyante est envisageable. Notre Ville sait de quoi il retourne en la matière.

Pas à pas. Souvent de manière invisible et avec conviction, la transformation des territoires s'opère. Saint-Brice n'est pas en reste. Convaincus que chacun, à son échelle, se doit d'améliorer les choses, la Ville bâtit son plan de sobriété énergétique. Plutôt que quelques mesures couchées à la va-vite pour répondre aux hashtags et injonctions médiatiques, nous prôtons le travail de fonds. Tout est passé en revue : rénovation des bâtiments, économies énergétiques, sensibilisation et bonnes pratiques... Cela prend plus de temps, mais c'est le sens des responsabilités et de l'efficacité.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

LA FUITE DES CADRES

L'organisation d'une municipalité se caractérise par une double chaîne de commandement : politique et administrative. Ainsi, les élus déterminent les orientations politiques et l'administration les met en œuvre. Cette originalité de fonctionnement ouvre des zones de risque dans la relation de confiance entre élus et cadres territoriaux, véritables soutiens techniques dans la mise en œuvre des promesses de campagne.

Ainsi, lors d'un basculement de majorité, il est courant que les nouveaux élus aient tendance à se séparer du directeur général des services, chef d'orchestre de l'ensemble des agents de la commune, voire de certains autres cadres.

Notre commune n'a pas échappé à l'adage et, au début du mandat, certains responsables de service sont partis, remplacés par de nouveaux cadres censés avoir la confiance des nouveaux édiles afin d'améliorer l'organisation et l'efficacité des services publics.

Pourtant, deux ans et demi plus tard, et malgré ces changements de début de mandat, on assiste à une « véritable fuite » de cadres vers d'autres communes dont le directeur général des services recruté en octobre 2020 et parti en octobre 2022 !

L'ont précédé ou vont le suivre, entre autres, les directrices et directeurs de la commande publique, des ressources humaines, de l'informatique, de l'état civil, de l'urbanisme, de la communication, des services techniques, de la petite enfance, des espaces verts...

Quelles en sont les raisons ? La confiance mutuelle n'est-elle pas encore installée ? Le climat délétère entre les élus de la majorité indispose-t-il les agents ? Des erreurs dans la relation élus-cadres rendant le management et la gestion impossibles au quotidien sont-elles la cause de tous ces départs ? Dans tous les cas, la priorité devrait être la qualité de vie au travail des agents, en lieu et place d'une mauvaise ambiance palpable, visant à détériorer leur efficacité et le service rendu aux habitants. Il serait temps de revoir la copie !

Fêtes de fin d'année

À l'approche de Noël, et en dépit du contexte, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Prenez grand soin de vous.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ? VRAIMENT ?

Lors du dernier conseil municipal, M. le maire a annoncé vouloir réduire les décorations de Noël en durée et en nombre. La raison ? La facture énergétique et la nécessité de participer à l'effort de sobriété. Très bien. Notre maire a aussi argué que la réduction des éclairages nocturnes, nécessaire à court terme, ne pourrait être que bénéfique pour les oiseaux et autres animaux nocturnes que la pollution lumineuse gêne.

Il est heureux que cet argument écologique ait été exprimé même si nous doutons qu'il l'eût été si nous n'avions pas été en crise. Alors quitte à penser enfin à la biodiversité, pourquoi ne pas impulser une vraie dynamique en ce sens ? Des menus bios et sains dans les cantines et un projet de ferme pédagogique dans l'ancien poney club. Deux premiers pas pour commencer 2023 avec une vraie prise de conscience et un véritable positionnement qui pourrait s'étendre à d'autres domaines comme le PLU, resté inchangé depuis 2019. Les règles qui s'appliquent aux espaces verts demeurent insignifiantes pour l'écosystème de notre ville. Les jardins laissent place aux terrasses bétonnées et les clôtures végétales disparaissent au profit des murs maçonnés. Autant d'exemples qui témoignent du laxisme dont fait preuve la mairie. En octobre 2020, la ville décrochait une subvention de 200 000 € dans le cadre des budgets participatifs pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du groupe scolaire de la Plante aux Flamands. Deux années plus tard le projet n'a toujours pas vu le jour.

À quand une prise de position engageante ?

Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

